

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AUX URPS

Pharmacien-Centre Val de Loire

Collège unique

RÉSULTATS		du 31/03/2021 à 12h00		au 07/04/2021 à 12h00	
Y a-t-il eu carence de candidatures : (cocher)		<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Nombre de listes présentées: L = 2	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	977		Nombre de sièges à pourvoir : p = 9	
B. Nombre de votants	B =	532		Quotient électoral (2 décimales) : G	
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	7		$G = \frac{D}{P} = \frac{525}{9} = 58,33$	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	525			

Sexe H ou F	Nom des syndicats	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste V	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu" ou "Élue"	Nombre d'élus par liste	NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné
H	1 USPO	Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine	71	1				Élu	1	<u>MABOUANA BOUNGOU ALAIN-CHRISTIAN</u> AKODJENOU ULRICH ROUX SAMUEL JULLIEN CYRIL LE PAPE ETIENNE SAINT DENIS FLORIAN ALBERQUE (ALBERQUE-REYES) ISABELLE JOUBERT MATTHIEU FOUASSIER NICOLAS
F	2 FSPF	Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France	454	7				Élue	8	<u>BAHIER (GUEGAN-BAHIER) FRANCOISE</u> HUGUET DIDIER BROSSET CHARLES FRANCHI JEAN-MARC GOLDARAZ PHILIPPE PELLERIN DOMINIQUE JULIEN-LAFERRIERE OLIVIER AUROUX VANESSA GRELET FRANCOISE
F								Élue		1° - 56,75

CONTESTATIONS / RECLAMATIONS